



remboursement impôt

Par **Iornzo**, le **18/12/2024 à 10:14**

Bonjour,

J'ai payé mes impôts 2022 en France alors que je suis résident allemand et j'aurais du les payer en Allemagne.

Comment dois je faire pour réclamer un remboursement en France ?

Merci

Par **Marck.ESP**, le **18/12/2024 à 11:39**

Bonjour et bienvenue

Je vous conseille de lire la convention passée entre la France et l'Allemagne en matière de double imposition.

Par **Marck.ESP**, le **18/12/2024 à 11:44**

PS/ Le SIP est le premier interlocuteur à contacter.

Vous pouvez déposer une réclamation auprès du service des impôts dont vous dépendez en France.

Cela peut se faire en ligne via votre espace particulier sur le site des impôts ou par courrier.

Dans votre demande, précisez clairement les raisons de votre réclamation.